



**S.A.G.E.
de la CANCHE**

COMMISSION « QUALITE »

**Sous commission « Prévention
des inondations »**

**Les remblaiements et endiguements
de zones d'expansion de crues dans
l'été 2010**

LA PREVENTION DES INONDATIONS

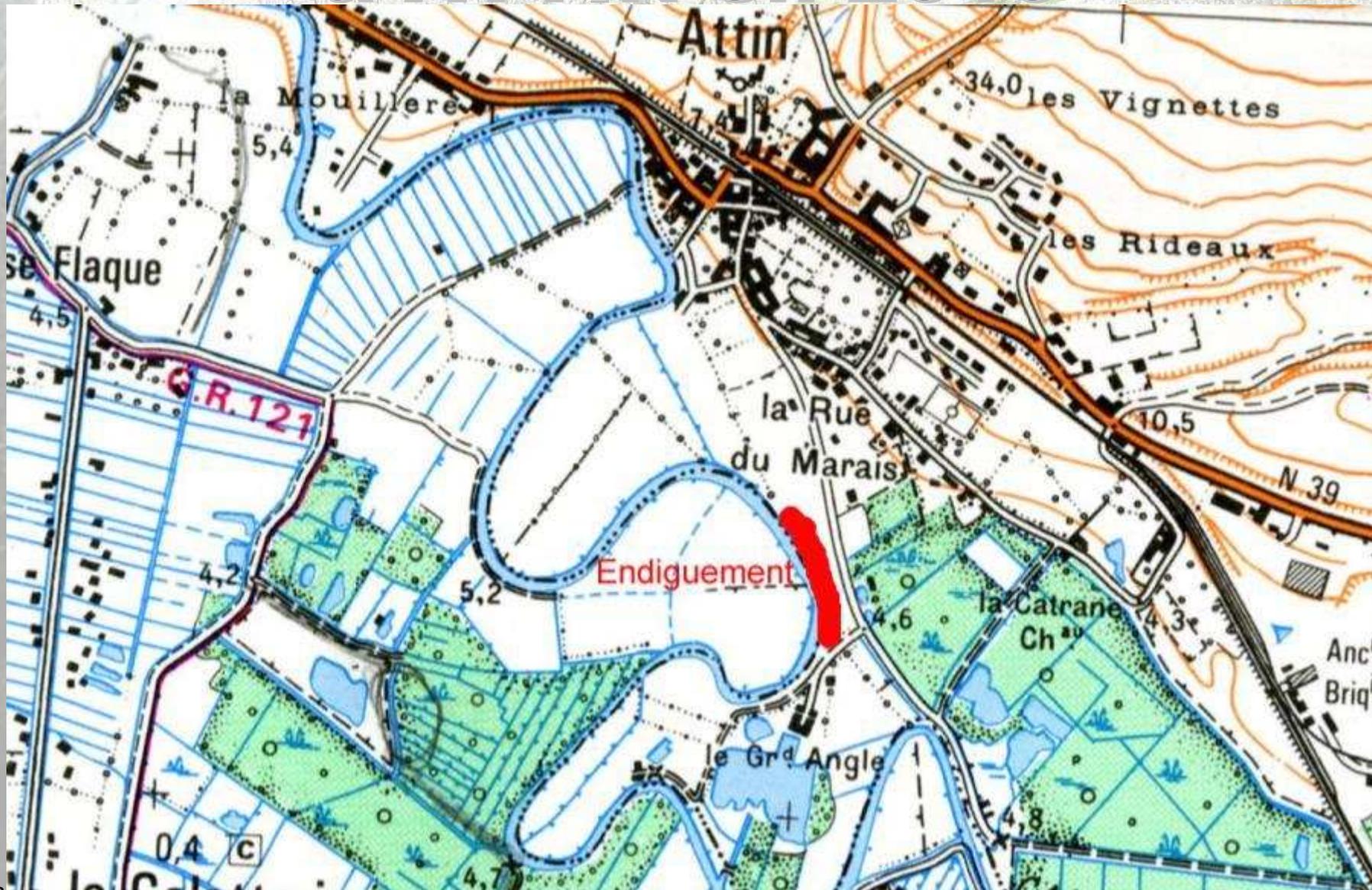
La prévention des inondations passe par 2 grands axes:

- **Limitation du ruissellement:**
 - **Urbain:** avec les prescriptions du SAGE
 - **Rural:** où des actions sont en cours pour améliorer les conditions de ruissellement:
 - **Ralentissement des flux et amélioration de l'infiltration en amont des bassins versants avec installation de fascines et de zones tampons (bandes enherbées, haies,..).**
 - **Tamponnement des écoulements par des bassins de rétention à débit de fuite contrôlé.**
- **Préservation et reconquête des zones d'expansion de crues**
 - **Sur ce point les endiguements de la CANCHE et les remblaiement de zones humides continuent, y compris dans les parties zonées en PPRI rouge, où ce type de travaux est totalement interdit**

Endiguement de la CANCHE à ATTIN en 2010

- **Il s'agit de digues construites en bordure de CANCHE sur plusieurs centaines de mètres et protégeant:
UNE ZONE DE MARAIS et des HHL vraisemblablement illégales.**
- **Cette zone de marais classée en PPRI rouge est destinée à être une zone d'expansion de crue.**
 - **Les immeubles « légaux » qui pourraient être à protéger sont à plusieurs centaine de mètres de l'autre côté du chemin du bac d'Attin**

Endiguement de la CANCHE à ATTIN en 2010



Endiguement de la CANCHE à ATTIN en 2010



Endiguement de la CANCHE à ATTIN en 2010



Réparation de digues à LA CALOTTERIE en 2010

- **Les digues renforcées en 1983 protégeant les prairies et les champs de maïs en rive droite de la Canche s'effondrent.**
- **Leur effondrement est inéluctable; pourquoi ?:**
 - **La création de digues de cette largeur et de cette hauteur charge exagérément la berge qui doit supporter plusieurs tonnes de terres par mètre linéaire.**
 - **Le sous sol de la basse vallée, constitué de limons et de tourbe saturés d'eau, est instable.**
 - **Sous le poids de ces digues la berge qui n'est pas épaulée du côté de la rivière s'affaisse en forme de « cercle de glissement ».**
 - **Le pied du « cercle de glissement » fait remonter le lit de la rivière et réduit sa largeur.**

Réparation de digues à LA CALOTTERIE en 2010

- **En plus d'empêcher l'expansion des crues sur ces zones inondables (classées en zone rouge PPRI), les digues , quand elles s'affaissent de cette manière (on dit qu'elles « vèlent »), réduisent les capacités d'écoulement du fleuve.**
- **Si les digues sont refaites, le fleuve, lui, n'est pas curé et la section d'écoulement reste réduite.**
- **L'endiguement de la CANCHE pose également des problèmes au niveau de l'expansion des crues même si, plus en aval, il faut prendre en compte le risque de submersion des champs par les eaux marines.**
 - **Ce point devrait être étudié avec précision dans les années à venir et fait partie des objectifs de la commission.**

Réparation de digues à LA CALOTTERIE en 2010

- **Dans tous les cas, la mise en place de digue en berge du fleuve n'est pas une erreur, « c'est une hérésie » qui ne tient absolument pas compte des phénomènes géotechniques engendrés par ce « bricolage ».**
 - **S'il apparaît qu'il faut maintenir des digues il faudra les éloigner au moins de 20 mètres du bord du fleuve et ne jamais conserver des digues de cette importance en bordure.**

Réparation de digues à LA CALOTTERIE en 2010



Réparation de digues à LA CALOTTERIE en 2010



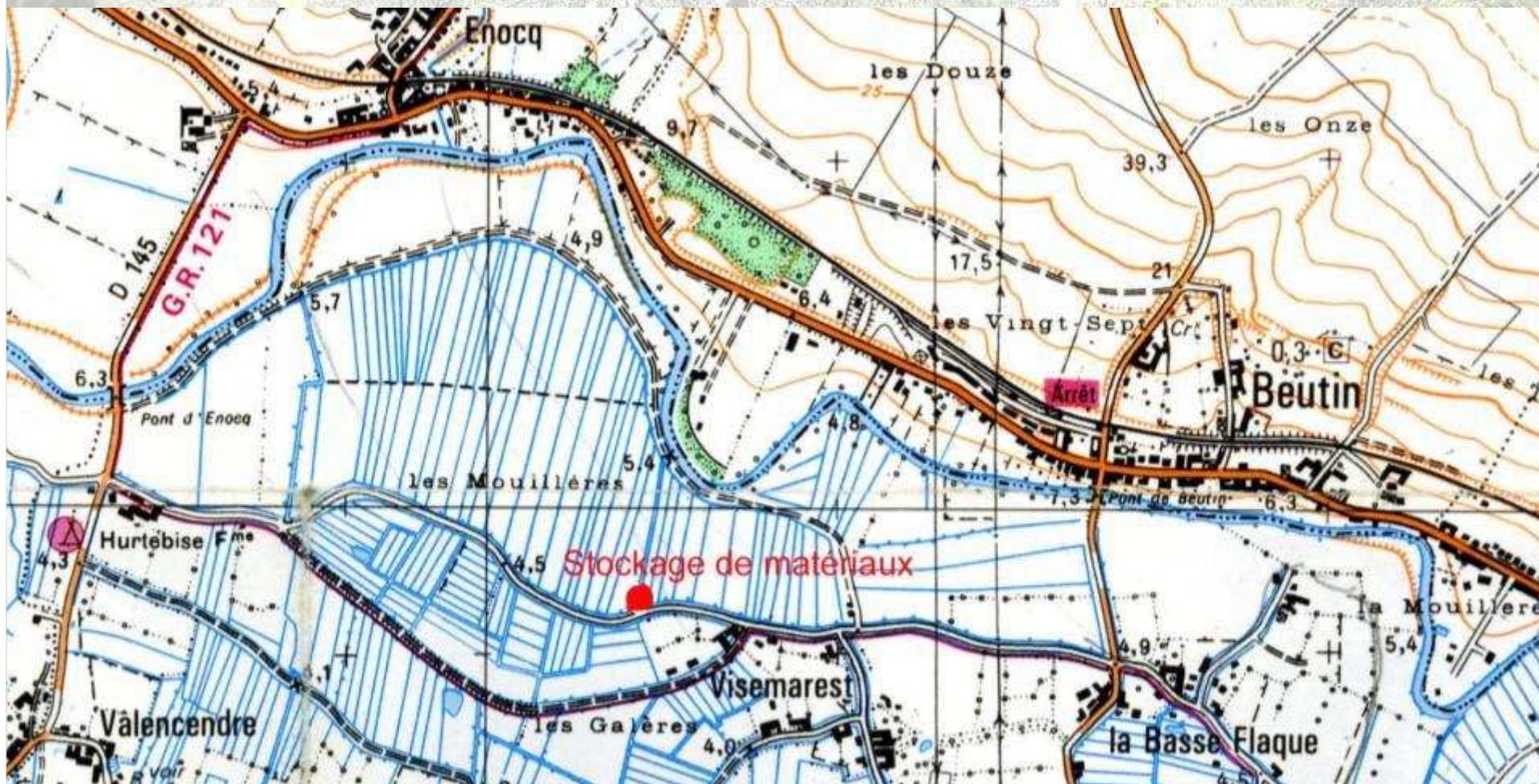
Réparation de digues à LA CALOTTERIE en 2010



Stockage de matériaux de remblai dans les Bas Champs à LA CALOTTERIE en 2010

- La destination des ces matériaux nous est inconnue.
- Il y a au moins une centaine de camions de matériaux stockés le long du GR 121.
- La réglementation est claire:
 - Aucun remblaiement ne peut être effectué en zone rouge du PPRI.
 - Comment de tels volumes de matériaux ont-ils pu arriver dans cette zone sans que personne ne réagisse?

Stockage de matériaux de remblai dans les Bas Champs à LA CALOTTERIE en 2010



Stockage de matériaux de remblai dans les Bas Champs à LA CALOTTERIE en 2010



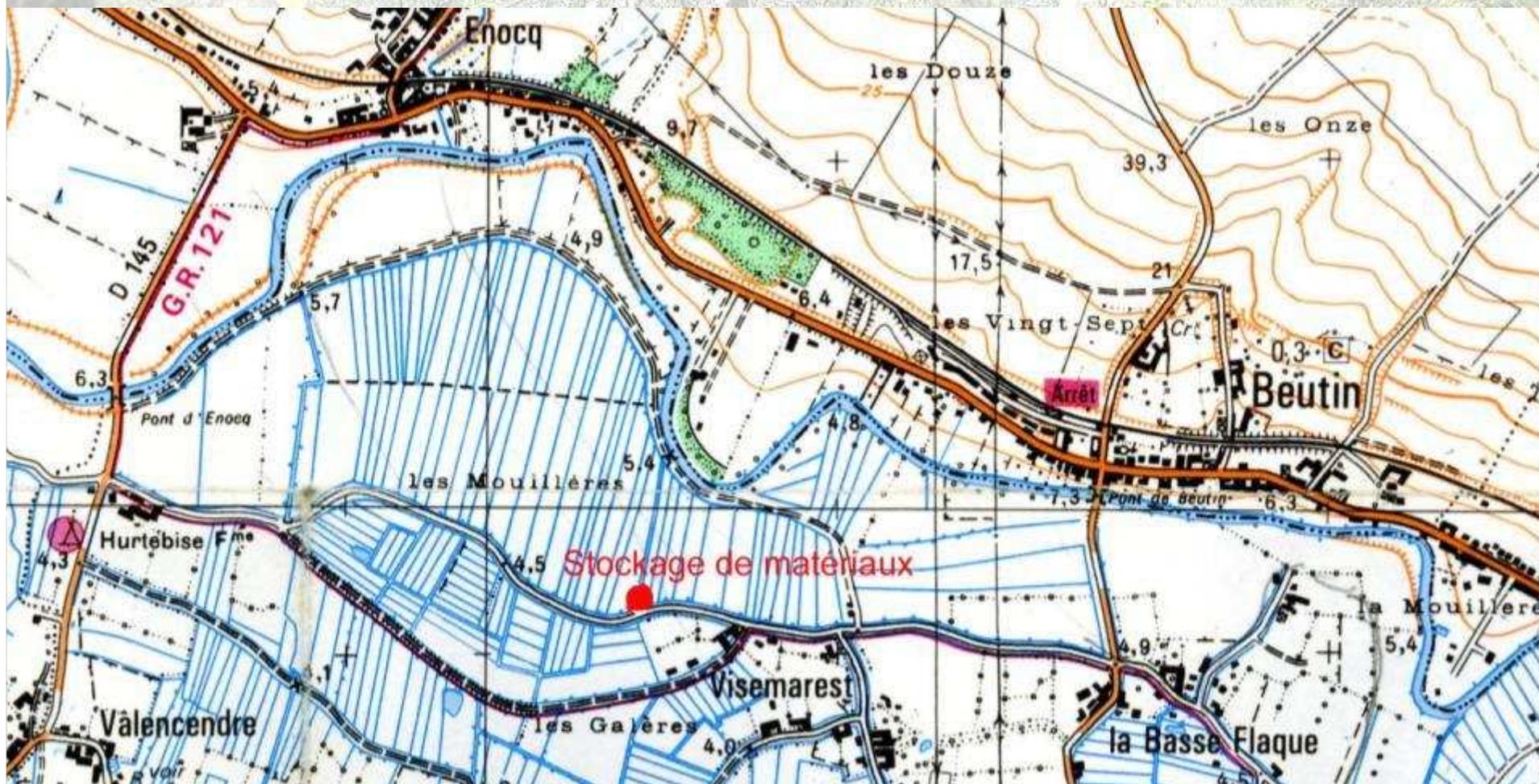
Stockage de matériaux de remblai dans les Bas Champs à LA CALOTTERIE en 2010



Stockage de matériaux de remblai dans les Bas Champs à LA CALOTTERIE en 2010

- **Il s'agit vraisemblablement, là, de matériaux amenés pour procéder à l'extension d'une placette face au site de récupération des déchets verts.**
 - **Nous sommes en zone rouge PPRI**
 - **Peut-on justifier de l'utilité publique de tels remblais en zone d'expansion de crues?**

Stockage de matériaux de remblai dans les Bas Champs à LA CALOTTERIE en 2010



Stockage de matériaux de remblai dans les Bas Champs à LA CALOTTERIE en 2010



Stockage de matériaux de remblai dans les Bas Champs à LA CALOTTERIE en 2010



CONCLUSIONS

- **Il est clair que certaines collectivités n'ont pas compris:**
 - La dynamique des crues de la CANCHE.
 - Les enjeux.
- **Les solutions localisées à court terme, même si elles règlent le problème de la protection des immeubles et des biens, déplacent géographiquement la submersion due aux crues, et, dans la plupart des cas l'aggravent.**
- **Les endiguements ne peuvent être envisagés que sur des zones très localisées à proximité immédiate des immeubles à préserver.**

A photograph of a mother duck with her ducklings in a wooded area near a pond. The mother duck is in the foreground, facing left, with several ducklings following her. The background shows a pond and a dense forest of trees with green leaves. The text "Merci de votre attention" is overlaid in the center of the image.

Merci de votre attention